

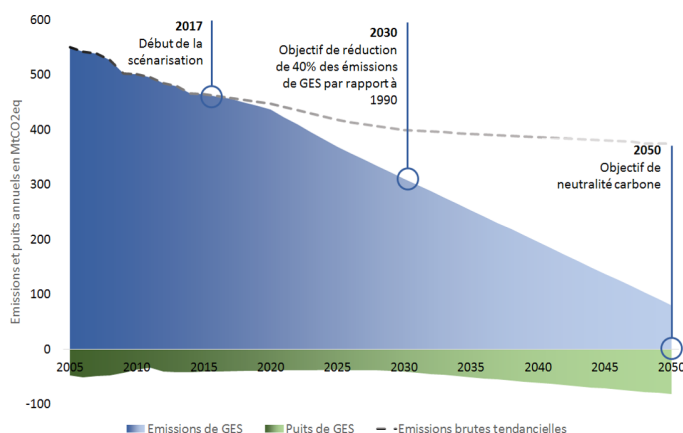
A LA UNE



La séquestration carbone : un enjeu pour le climat, l'alimentation, les forêts et les usages du bois

Aurélie GOURDON, Miriam BUITRAGO et Thomas EGLIN, ingénieurs au Service Forêts, Alimentation et Bio-économie de la Direction Productions et Energies Durables de l'ADEME, nous présentent les enjeux de la séquestration carbone pour les territoires.

L'objectif de neutralité carbone du Plan Climat pour la France implique de préserver et favoriser les stocks de carbone dans les sols, la végétation et les produits bois. Ainsi, dans le projet de Stratégie Nationale Bas Carbone paru en décembre 2018, la réduction des émissions de GES d'un facteur 8 est associée à un doublement de la séquestration annuelle de carbone d'ici 2050.



Évolutions des émissions et des puits de GES sur le territoire national entre 2005 et 2050 (ministère de la Transition écologique et solidaire, novembre 2018)

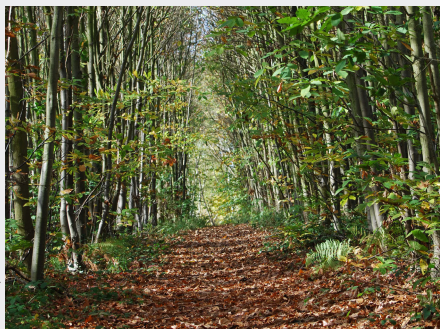
Au niveau des territoires, c'est la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) complétée par le décret n° 2016-849 du 28/06/2016 relatif aux Plan Climat Air Energie Territoriaux (PCAET) qui introduit cette thématique. Les collectivités obligées doivent réaliser un diagnostic de la « séquestration nette de dioxyde de carbone [...], identifiant au moins les sols agricoles et la forêt, en tenant compte des changements d'affectation des terres » et doivent évaluer « ses possibilités de développement » en tenant compte du « potentiel de production et d'utilisation additionnelles de biomasse à usages autres qu'alimentaire ». Des objectifs stratégiques et opérationnels doivent être proposés sur le « renforcement du stockage de carbone sur le territoire, notamment dans la végétation, les sols et les bâtiments ».

Sollicitée pour fournir un appui technique aux collectivités sur ce sujet, l'ADEME a développé un outil Excel (l'outil ALDO) permettant d'estimer la séquestration actuelle de carbone dans les sols et la biomasse des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Il propose une approche simple pour initier une réflexion sur la gestion des sols et de la biomasse en lien avec les activités agricoles, sylvicoles et l'aménagement du territoire. Des actions peuvent être mises en œuvre en lien avec les projets alimentaires territoriaux, les documents de planification (PLU, SCoT), la trame bleue et verte, la pollution de l'air (compostage des déchets verts), les chartes forestières, les projets d'approvisionnement territoriaux, etc.

Pour réaliser une évaluation de plans d'actions à l'échelle des territoires, d'autres outils existent comme Climagri® (démarche de diagnostic énergie et gaz à effet de serre pour l'agriculture et la forêt), Arboclimat (scénario de plantation d'arbres en ville), GES Urba (scénario d'aménagement pour les projets d'urbanisme) ou Climafor (en cours de développement par le Centre National de la Propriété Forestière pour comparer le bilan GES de différentes gestions sylvicoles).

A noter, l'outil ALDO ne couvre pas la totalité du cadre réglementaire PCAET car il n'intègre pas les estimations des productions additionnelles de biomasse à usages autres qu'alimentaires (dont les effets de substitution) ni les potentiels de développement de la séquestration de CO₂ dans les forêts. Des études de disponibilités des ressources forestières et agricoles peuvent notamment être réalisées avec l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) et les organismes agricoles ■

Pour en savoir plus,
consultez le site Territoires & Climat



© Métropole Rouen Normandie

Quelle est la politique de la Métropole Rouen Normandie sur les sujets climat-air-énergie ?

La Métropole Rouen Normandie a décidé de relever le cap fixé dans l'Accord de Paris et affirme sa politique en matière de lutte contre le changement climatique, de transition énergétique et d'amélioration de la qualité de l'air. Cela passe par la mise en place d'un projet transversal autour des enjeux climat air énergie qui se décline par un plan d'actions opérationnel (Plan Climat Air Énergie Territorial en cours d'élaboration) et s'appuie sur le schéma directeur des énergies. La Métropole a pour ambition d'accompagner le territoire vers un modèle 100 % EnR et de réduire de 80 % les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050.

« Pour atteindre ces objectifs ambitieux, il faut agir avec l'ensemble des acteurs du territoire et au-delà, c'est l'objet de la COP21 locale ».

Cette démarche de territoire vise à renforcer l'implication de l'ensemble des acteurs du territoire (communes, acteurs et filières économiques, acteurs institutionnels, sociétés civiles, citoyens, etc). En partenariat avec l'ADEME et le WWF France, cette démarche s'est concrétisée par la signature en 2018 de « l'Accord de Rouen pour le Climat » par l'ensemble des acteurs, pour s'engager concrètement dans des actions aux effets mesurables pour le climat et la qualité de l'air. 2000 engagements individuels et collectifs ont été signés par les acteurs en fonction de secteur géographique, filière, etc. Pour en savoir plus : <http://www.notreco21.fr/>



La séquestration carbone, un sujet transversal pour la Métropole Rouen Normandie

Frédéric CHARRIER, responsable de projet PCAET de la Métropole Rouen Normandie, nous présente les enjeux de la séquestration carbone sur le territoire et des exemples d'actions pour préserver et améliorer les stocks carbone.

Quelle est la place de la séquestration carbone dans votre politique climat air énergie ?

Dans le cadre de notre stratégie de réduction des gaz à effet de serre, la Métropole vise à préserver le stockage carbone au sein des milieux naturels. Les écosystèmes jouent en effet un rôle dans la régulation des effets du changement climatique à travers le stockage carbone.

« Au même titre que la qualité de l'air, la Métropole traite le sujet de la séquestration carbone de façon transversale. »

1. Améliorer la connaissance. Un des enjeux du PCAET est de connaître plus précisément les lieux de stockage carbone et leur mode de fonctionnement. Le thème de la séquestration carbone est un sujet nouveau au sein de la collectivité. La Métropole a construit son diagnostic sur la séquestration carbone à l'aide du guide méthodologique « PCAET : Comprendre, construire et mettre en œuvre » de l'ADEME, enrichi d'un travail bibliographique au niveau national et international, des données issues du SCoT et de la base de données CORINE Land Cover (2012). Mais elle envisage d'aller plus loin pour une meilleure connaissance du territoire sur ce sujet avec l'aide du GIEC local, un groupe de 15 experts chargé de fournir des évaluations détaillées sur l'état de connaissance scientifique du changement climatique. Ce GIEC a été créé dans le cadre de la COP21 locale.

2. Urbanisme et aménagement. L'estimation de l'émission et du stockage carbone liées aux changements d'occupation des sols effectuée par la Métropole montre que les stocks carbone n'évoluent pas de façon linéaire selon le type de sols. L'enjeu du PCAET est donc de travailler sur l'impact du changement d'occupation des sols. Au cours des dernières années (entre 2000 et 2012), le développement économique et démographique du territoire a conduit

à des changements d'occupation des sols qui ont eu un impact significatif sur l'émission de carbone par les milieux, évaluée à 326 000 teqCO₂. L'urbanisation représente donc un enjeu majeur pour le territoire quant à la préservation de la séquestration carbone dans les sols. Le PLUi de la Métropole en cours de construction prévoit une préservation des espaces naturels par la réduction de plus de 50 % de la consommation foncière liée à l'habitat d'ici 2023 par rapport à 1999 et une priorisation de la reconversion des friches pour optimiser le foncier à usage d'activités.

3. Forêt. Les premières évaluations sur les flux et stocks de carbone du territoire montrent l'importance des milieux forestiers qui représentent 90 % du stock. Les milieux agricoles assurent quant à eux une séquestration moindre en terme de quantité. Cependant leur forte représentation et leur gestion en font un atout en vue d'un potentiel d'accroissement de la séquestration sur le territoire. L'enjeu du PCAET est de viser un plus grand stock carbone via une gestion durable des forêts. Aussi, la Métropole souhaite devenir partenaire de Normandie Forever pour financer des actions favorables au stockage carbone via la restauration et l'enrichissement des forêts dégradées dans la région.

4. Agriculture : Les enjeux du PCAET sont la préservation et l'amélioration du stockage du carbone dans les sols agricoles du territoire de la Métropole. En articulation avec les Chartes forestière et agricole, les objectifs du PCAET sont de soutenir l'expérimentation et l'innovation agricoles (conservation des sols, permaculture, cultures intégrées, agroforesterie), de développer les filières biosourcées et de soutenir la réalisation de diagnostics énergétiques des exploitations agricoles ■

Présentation du Programme économie circulaire par Solenn Legendre, Service des Politiques Territoriales de l'ADEME

A l'occasion des 20èmes Assises européennes de la transition énergétique qui se sont tenues du 22 au 24 janvier 2019 à Dunkerque, l'ADEME a annoncé la création d'un nouveau dispositif d'accompagnement et de reconnaissance des démarches territoriales en faveur de l'économie circulaire. Elle a officialisé ce lancement en signant un protocole de collaboration avec les partenaires nationaux : Ministère, France Urbaine, Régions de France, AdCF, CNR, FNE, OREE, l'Institut National de l'Économie Circulaire, AMORCE, Zero waste France et l'AMF) et la Communauté Urbaine de Dunkerque.

Ce dispositif a pour objectif d'aider concrètement les collectivités à dresser un état des lieux de leur politique en matière d'économie circulaire et à mesurer leur performance globale afin de déterminer leur stratégie d'actions. Il englobe les différentes thématiques de l'économie circulaire dont la prévention et la gestion des déchets, l'écologie industrielle et territoriale, la mobilisation des acteurs économiques, les achats et la consommation responsable, etc.

A l'image du programme Cit'ergie qui labellise les collectivités pour la mise en œuvre d'une politique climat air énergie ambitieuse, un label sera également mis en place pour valoriser les politiques d'économie circulaire les plus

ambitieuses. Les premiers labels seront remis lors des 4èmes Assises de l'Économie circulaire en juin 2020.

En terme d'accompagnement, l'ADEME propose un bouquet de services aux collectivités composé :

- d'outils et méthodes dont un référentiel d'actions : <http://www.optigede.ademe.fr/demarche-territoriale-economie-circulaire>
- de financements possibles pour le diagnostic initial, les études ou l'accompagnement de la démarche selon les systèmes d'aides existants en 2019 : <https://www.ademe.fr/aides-financieres-lademe>
- de formations : <https://formations.ademe.fr/formations-domaine-31-dechets.html>
- d'une mise en réseau d'acteurs via le réseau A3P®.

Pour informer les collectivités et accompagner la prise en main de ce nouveau programme, un tour de France est organisé par l'ADEME en 2019, via le Réseau A3P® ■

Pour toute demande d'information sur ce programme, contactez l'ADEME : dteci@ademe.fr ou votre direction régionale ADEME.

CHIFFRES CLÉS

7 : nombre de collectivités ayant adopté un PCAET définitif sur la plateforme

742 : nombre de collectivités obligées à la réalisation d'un PCAET

190 : nombre de collectivités en démarche Cit'ergie au 1er mai 2019

369 : nombre d'actions publiées sur l'Observatoire Territoires&Climat

ÉVÉNEMENTS ET ACTUALITÉS

Les dernières publications

Séquestrer du carbone dans les sols et forêts : connaître et agir
APCC-ADEME, Webinaire, Mars 2019

Convergence des actions Bruit, Climat, Air, Énergie pour une planification performante. Des pistes pour comprendre et agir sur les territoires
ADEME, Expertises, Mars 2019

Économie circulaire : mobilisation des acteurs économiques par les collectivités
ADEME, Clés pour agir, Février 2019

Objectif Climat : Construire des trajectoires d'adaptation au changement climatique du territoire
ADEME, Clés pour agir, octobre 2018

Événements

Retrouvez l'ensemble des actualités sur le site Territoires & Climat : www.territoires-climat.ademe.fr/actualites

Retrouvez l'ensemble des formations ADEME : <https://formations.ademe.fr/accueil.html>

Retrouvez l'ensemble des appels à projet de l'ADEME en cours : www.ademe.fr/actualites/appels-a-projets

FORMATION

13.06.2019 par L'ADEME - BLIGNY-SUR-OUCHÉ
Lancer une démarche Climat Air Énergie - Mobiliser ma collectivité en territoire rural

23.05.2019 PAR L'ADEME, HEROUVILLE-SAINT-CLAIR
Quantifier l'impact GES d'une action de réduction - Devenir utilisateur de la méthode

05.06.2019 AU 06.06.2019 PAR L'ADEME, BESANCON
Évaluer un Plan Climat - Appliquer la démarche au projet de mon territoire

14.05.2019 AU 16.05.2019 PAR L'ADEME, LYON
Changement individuel et passage à l'action en TEE : pratique de l'accompagnement

04.06.2019 AU 06.06.2019 PAR L'ADEME, TOULOUSE
Changement individuel et passage à l'action en TEE : pratique de l'accompagnement